



# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022**

Aujourd'hui, lundi douze septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Comiac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

**Présents** : BENNET Nadine - BOUCHARA Michel - CAPEL Sylvie - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel - FRAYSSE Nicole - GALOPPIN Véronique - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard - MAZET Éric - MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROUDERGUES Ophélie - THEIL Carole - VERGNE Nathalie - VISTOUR Didier.

**Absent(s) excusé(s)**: ROUSSILHES André.

**Absent(s) représenté(s)** : BOY Marie-Laure (pouvoir à LAFAGE Gérard).

**Absent(s)** : ROISIN Patrick

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 h 10.

**Présents : 16**

**Excusé(s) : 1**

**Absent(s) : 1**

**Procuration(s) : 1**

**Secrétaire de séance** : Nicole FRAYSSE

## **ORDRE DU JOUR :**

Désignation du secrétaire de séance ;

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juillet 2022 ;
2. Actualisation du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée) ;
3. Aide aux particuliers pour la destruction des nids de frelons ;
4. Salles des fêtes de Sousceyrac et de Comiac – modification du tarif de location ;
5. Salle des fêtes de Comiac – remplacement du système de chauffage ;
6. Adhésion à la CUMA de Sousceyrac pour la tonne à lisier ;
7. Adhésion des SIAEP de Felzins/Lentillac et SIEAP Sud Ségala et des communes de Terrou et St Jean Lagineste au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala ;
8. Demande de reconnaissance de la commune dans le dispositif « calamités agricoles » ;
9. Révision du tarif des repas de la cantine scolaire au 1er octobre 2022 ;
10. Dématérialisation des marchés publics – Convention avec le CDG 46 ;
11. **Finances** :
  - 11.1. Décisions modificatives ;
12. Compte rendu du travail des commissions ;
13. Questions diverses.

### **1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 JUILLET 2022 :**

Approuvé à l'unanimité.

### **2° DÉLIBÉRATION N°69 ORDRE 01 DU 12/09/2022**

**ACTUALISATION DU PDIPR (PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET RANDONNÉE) :**

Approuvée à l'unanimité pour une portion de 161 ml du chemin de Plancam au bois del Castel à Comiac.

### **3° DÉLIBÉRATION N°70 ORDRE 02 DU 12/09/2022**

**AIDE AUX PARTICULIERS POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS :**

Approuvée à la majorité des voix, (M. Michel BOUCHARA vote contre et Mme Ophélie ROUDERGUES s'abstient), pour une participation à la destruction des nids de frelons asiatiques de 50 %, plafonnée à 50 €.

**4° DÉLIBÉRATION N°71 ORDRE 03 DU 12/09/2022**

**SALLES DES FÊTES DE SOUSCEYRAC ET DE COMIAC – MODIFICATION DU TARIF DE LOCATION :**

Approuvée à l'unanimité pour fixer le tarif de la climatisation de la salle des fêtes de Sousceyrac à 30 € par jour.  
Approuvée à l'unanimité pour fixer le tarif de la cuisine et celui du chauffage de la salle des fêtes de Comiac à 20 € chacun, pour les associations communales.

**5° DÉLIBÉRATION N°72 ORDRE 04 DU 12/09/2022**

**SALLE DES FÊTES DE COMIAC – REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE :**

Les devis n'ayant pas été reçus, le sujet est reporté à une séance ultérieure.

**6° DÉLIBÉRATION N°73 ORDRE 05 DU 12/09/2022**

**ADHÉSION A LA CUMA DE SOUSCEYRAC POUR LA TONNE A LISIER :**

Approuvée à l'unanimité. La tonne sera utilisée pour l'arrosage des arbres de l'arborétum.

**7° DÉLIBÉRATION N°74 ORDRE 06 DU 12/09/2022**

**ADHÉSION DES SIAEP DE FELZINS/LENTILLAC ET SUD SÉGALA ET DES COMMUNES DE TERROU ET ST JEAN LAGINESTE AU SYNDICAT MIXTE DU LIMARGUE ET SÉGALA :**

Approuvée à l'unanimité.

**DÉLIBÉRATION N°75 ORDRE 07 DU 12/09/2022**

**MODIFICATION STATUTAIRE DU SYNDICAT MIXTE DU LIMARGUE ET SÉGALA :**

Approuvée à l'unanimité.

**8° DÉLIBÉRATION N°76 ORDRE 08 DU 12/09/2022**

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE LA COMMUNE DANS LE DISPOSITIF « CALAMITÉS AGRICOLES » :**

Approuvée à l'unanimité des membres votants (M. Michel BOUCHARA s'abstient).

**9° DÉLIBÉRATION N°77 ORDRE 09 DU 12/09/2022**

**RÉVISION DU TARIF DES REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE AU 1ER OCTOBRE 2022 :**

Approuvée à la majorité des voix (Mesdames Marie-Laure BOY (par pouvoir) et Mme Coraline MORAND votent contre ; Mme Ophélie ROUDERGUES s'abstient) ; le tarif est fixé à 4,20 € par repas.

**10° DÉLIBÉRATION N°78 ORDRE 10 DU 12/09/2022**

**DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS – CONVENTION AVEC LE CDG 46 :**

Approuvée à l'unanimité.

**11° FINANCES :**

Aucune décision modificative n'a été votée en cette séance.

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

**Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.**

A Sousceyrac-en-Quercy, le 13 septembre 2022

Le Maire

Francis LABORIE

